



## Behoukotai (215)

אם בְּחֻקְתֵי תִלְכוּ (כו.ג.)

**Si vous marchez selon Mes statuts (26.3) :**

Rachi: Donnez-vous de la peine dans l'étude de la Torah. Dans la Guémara Avoda Zara (5a), on trouve le commentaire suivant: Nos maîtres ont enseigné : Si (im) vous marchez selon Mes statuts. La conjonction "*Im*", exprime ici une idée d'imploration (lou - si seulement), comme nous le trouvons : dans le Téhilim : « **Si seulement (lou) mon peuple M'écoutait un peu, tandis que J'accable son ennemi!** » (81,14) ; Dans le livre de Yéshayahou : si seulement (lou), tu avais observé Mes mitsvot, ta paix aurait été comme une rivière: " (Yéshayahou XLVIII,18)." Au travers ce verset, D. nous dit en quelque sorte : Je vous en prie, étudiez Ma Torah, et accomplissez les mitsvot, afin que Je puisse vous accorder Mes bénédictions ... car c'est pour cela que Je vous ai créé ... pour vous donner du Bien!

*Aux Délices de la Torah*

אם בְּחֻקְתֵי תִלְכוּ (כו.ג.)

**Si vous marchez Selon Mes lois (26.3)**

La Paracha **Béhoukotai** commence par l'ordre de « *Im Béhoukotai télékhou* – אם בחוקותי תלכו – ». Hachem nous promet que si nous « Allons dans Ses lois », alors Il nous enverra toutes Ses bénédictions. Dans le cas contraire, les nombreuses malédictions énumérées dans la paracha nous toucheront. **Rachi** donne ici son fameux commentaire selon lequel « les Lois » évoquées dans le verset font allusion à l'effort dans l'étude de la Thora. Ainsi, celui qui étudie la Thora sans y mettre toutes ses forces sera aussi à priori visé par les malédictions. Une question saute aux yeux : d'où Rachi a tiré son explication ? Les lois (Houkot) semblent plutôt faire référence à l'ensemble des Mitsvot ? Pourquoi donc restreindre cette expression au labeur dans l'étude de la Thora ?

**Le Rav Schmouel Rozovski zatsal** répond que **Rachi** trouve sa source dans le verbe « *Télékhou, allez* ». La marche a une connotation d'évolution et d'avancement. Un homme ne peut progresser dans sa Avodat Hachem et ne pas rester le même que la veille qu'en s'efforçant dans l'étude de la Thora. S'il arrive à surmonter ses épreuves et son yetser hara et continue à étudier malgré les difficultés, avec un dur labeur, c'est le signe qu'il a choisi d'évoluer, de marcher et non de stagner ! Il n'étudie pas aujourd'hui avec la même

décontraction que la veille mais il se remet chaque jour en question ! C'est exactement la définition d'un « *Ben alyia* », c'est-à-dire d'un Homme qui veut se rapprocher chaque jour encore plus d'Hakadosh Baroukh Hou.

אם בְּחֻקְתֵי תִלְכוּ וְאֵת מִצְוֹתַי תִּשְׁמְרוּ וְעֲשִׂיתֶם אֹתָם (כו.ג.)

« **Si vous obéissez à Mes décrets et observez Mes Mitsvot** » (26,3)

**Rachi:** Donnez-vous de la peine dans la Torah afin de l'observer et de la pratiquer Selon la Guémara (Nidda 30a), un ange enseigne toute la Torah à chaque enfant lorsqu'il est dans le ventre de sa mère. **Rav Haïm Chmoulévitch** fait l'observation suivante : Pourquoi n'accordons nous pas le même respect à une femme enceinte qu'à un érudit en Torah, comme le fait de se lever lorsqu'elle entre dans une pièce, car elle a en elle un enfant qui connaît toute la Torah ? Il répond que le plus important dans nos connaissances en Torah c'est les efforts que nous avons fait pour les acquérir. Ce qu'on honore principalement ce sont les efforts, les heures d'études, les sacrifices personnels qui ont conduit à son érudition. L'enfant dans le ventre de sa mère est certes un érudit en Torah, mais puisqu'il a acquis ses connaissances en cadeau, nous ne l'honorons pas. *Aux Délices de la Torah*

וְאִכְלֶתֶם לֶחֶמְכֶם לְשִׂבְעָה (כו.ה.)

« **Vous mangerez votre pain à satiété** » (26,5)

La nourriture se dit en hébreu : « *Maahal* » (מאכל). Celui qui mange dans la sainteté peut transformer la nourriture de l'état de : « *Maakhab* » (מאכל) en « *Malakh* » (un ange - מלאך), un ange Défenseur personnel est généré grâce à la bénédiction que l'aliment nous aura permis de faire! De même, avant de consommer du pain, on récite la bénédiction : Qui fait sortir le pain de la terre, c'est-à-dire qu'en mangeant le pain comme il se doit, on fait "sortir" ce pain de la "terre", c'est-à-dire de sa dimension terrestre et de sa matérialité, pour en faire une entité spirituelle et céleste.

*Tsémah Tsédek*

וְיָרְדְּפֶתְם אֶת אֹיְבֵיכֶם וְנָפְלוּ לְפָנֵיכֶם לְחָרֵב (כו.ז.)

« **Vous poursuivrez vos ennemis et ils tomberont devant vous par l'épée** » (26,7)

**Le Hazon Ich** enseigne: Vous devez faire attention à ne pas devenir le poursuivant par le fait que vous êtes poursuivi [dans des disputes]. En effet, il y a une ligne très fine entre un poursuivant et celui qui est poursuivi. Un faux pas peut inverser les rôles et changer le résultat final, car [la règle] est que

Hachem vient toujours en aide à celui qui est poursuit, et ce même envers celui qui a mal agit. Même si notre égo nous crie le contraire, nous devons autant que possible rester celui que l'on poursuit, car cela nous assure d'avoir Hachem à nos côtés pour nous défendre.

**Le Midrach** (Vayikra rabba 27,5) affirme que même si un Tsadik pourchasse un racha, Hachem portera assistance au racha, par le fait que c'est lui qui est poursuivi..

וְשִׁבְרֵתִי אֶת גְּאוֹן עֲזָכְכֶם (כו. י"ט)

« **Je briserai votre arrogante audace** » (26,19)

Selon **Rachi**, il s'agit de la destruction du Temple. Cette malédiction qu'Hachem brisera le génie du peuple d'Israël comporte, comme toutes les autres malédictions, un point positif. En effet, quand une personne faute, l'impact et les conséquences de cette faute, dans ce monde matériel ainsi que dans tous les mondes spirituels, sont tellement graves et terribles, que si ce pêcheur en avait conscience, il ne pourra plus continuer à vivre comme avant, car il en serait détruit. Cependant, Hachem, dans Sa bonté, annonce qu'Il brisera le génie des Juifs. Ainsi, leur intelligence et leur niveau de perception une fois réduits, le pêcheur ne saura plus mesurer l'impact de sa faute qui lui en sera complètement caché. Cela lui donnera la possibilité de continuer à vivre de façon sereine et équilibrée, même après sa faute. Il pourra la supporter.

*Bné Yissahar*

וְכִשְׁלוֹ אִישׁ בְּאָחִיו (כו. ל"ז)

« **L'homme trébuchera à cause de son frère** » (26,37)

Nos Sages ont compris ce verset comme signifiant qu'un seul homme dans la communauté juive peut trébucher (et être puni) à cause des péchés d'un autre membre de la communauté juive. Pourquoi? Parce que tous [les juifs] sont responsables les uns des autres. (Guémara Sanhédrin 27b)

**Le Rav Yéhouda Zev Segal** écrit: Fondamentalement, tous les juifs ne font qu'un. Nos âmes sont toutes unies et dans chacune d'elles se trouve une partie de toutes les autres. Nous nous partageons tous ce qui est connu sous la dénomination de Néchama du klal Israël. Ce concept est à la base du principe : Tous les juifs sont responsables les uns des autres. Puisque chaque âme juive possède une partie de toutes les autres, si un juif pêche, sa faute affecte non seulement sa propre âme mais aussi l'âme collective d'Israël. Inversement, si l'un accomplit une bonne action, l'âme collective de tous les juifs s'en trouve grandie. On demanda un jour au **Ari zal** pourquoi il récitait les prières de confession à Yom Kippour alors qu'il savait pertinemment n'avoir pas commis la plupart des péchés

mentionnés dans cette longue liste. Il répondit : Je n'ai sans doute pas commis certaines de ces fautes, mais je connais des gens qui ont péché et que je n'ai pas empêchés de fauter et de récidiver. Je suis donc, moi aussi, coupable.

**Halakha: Lois de la Chemita: Mode de préparation**

Il sera interdit de mettre en conserves des fruits ou des légumes de Chemita qui se mangent crus en général ! Il sera interdit de cuire des fruits ou des légumes de la Chemita qui se mangent en conserves en général. On pourra mettre en conserves ou transformer en confiture tout fruit ou légume que l'on a l'habitude de mettre en conserves ou d'en faire de la confiture. Cependant il faudra préparer des petites quantités, car si l'on prépare des grandes quantités il y a un risque que les gens viennent à penser que l'on fait ainsi pour les vendre ensuite. Malgré tout, si les fruits ou les légumes que l'on veut mettre en conserve ou dont on veut faire en des confitures, sont des fruits ou des légumes qui ne se trouvent qu'à une certaine période de l'année, et qu'il n'est pas possible de les préparer en petites quantités, de peur de ne pas en trouver ensuite lorsque l'on en aura besoin, on pourra les préparer en grande quantité. *Rav Cohen*

**Dicton: La lumière dont on bénéficie grâce aux Mitsvot est proportionnelle à la joie que l'on éprouve lorsqu'on les accomplit.**

*Rav Haim Vital*

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוזה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטיין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מזה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר.

Yossef Germon Kollet Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollet

www.kollet-aixlesbains.fr